

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SISAM
(Syndicat Intercommunal Sciez-Anthy-Margencel)**

Membres en exercice : 9

Membres présents avec voix délibérative : 7

Quorum : 5

PRESENTS :

Fatima BOUVIER, Dominique MAURE, Nathalie MAZARS, Isabelle ASNI-DUCHENE, Mélanie AYISSI, Patrick BONDAZ, Dominique JORDAN.

L'an deux mille vingt-quatre et le 19 décembre, le Conseil Syndical du SISAM, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil syndical su SISAM sous la présidence de Madame Fatima BOUVIER.

Date de convocation du Conseil Syndical : 13 décembre 2024

SECRETAIRE DE SEANCE : Dominique JORDAN

20241219.11

**DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT 74 AU CDAS AU DETR ET AUTRES FINANCEURS POUR
L'EXTENSION ET REAMENAGEMENT DE LA CRECHE LES COCCINELLES**

Exposé :

Le SISAM a validé et engagé les démarches pour la réalisation d'une d'extension du bâtiment abritant la Crèche Les coccinelles et son siège.

En effet, les locaux du SISAM deviennent exiguës pour le bon fonctionnement de la crèche et du siège du syndicat. Ce point a été abordé à l'occasion des deux derniers rapports d'orientation budgétaires.

Pour rappel, deux problématiques se posent. La première concerne l'absence d'une salle exclusivement dédiée au personnel de la crèche. Ce point a également été relevé par les services de la protection infantile maternelle (PMI). Le lieu mis à leur disposition est l'unique salle de réunion du SISAM et l'espace cuisine attenant. La seconde problématique est l'absence de bureau pour les élues.

Pour contribuer au financement de cette opération d'installation d'équipements, le SISAM s'engage dans les démarches pour solliciter une subvention auprès la Dotation d'Equipment des Territoires Ruraux, du Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité (CDAS) et autres financeurs éventuels. Ces travaux se dérouleront au cours de l'année 2025.

L'Etat, par le biais de la Dotation d'Equipment des Territoires Ruraux, envisage d'accompagner la réalisation de ce projet par une subvention dont le montant peut être entre 20% et 50 % du montant subventionnable. Le Contrat départemental d'avenir et de solidarité formalise l'accompagnement financier du Département sur les projets d'investissement des communes et intercommunalités.

Le coût prévisionnel de cette extension et du réaménagement est le suivant :

| | |
|--|--------------|
| Projet d'extension et d'aménagement du SISAM | Coût |
| MAITRISE D'OEUVRE | 35 086,62 € |
| LOTS TECHNIQUES | 169 169 € |
| MOBILIER (salle agents & bureau) | 20 000 € |
| COUT TOTAL DE L'OPERATION H.T. | 224 255.98 € |
| T.V.A 20 % | 44 851,19 € |
| TOTAL TTC | 269 107.17 € |

Plan de financement :

| Projet | Coût du projet HT | Financeurs | Financements | Cout HT | Taux |
|------------------------------------|-------------------|-----------------------|-------------------------|-------------|-------|
| EXTENSION & REAMENAGEMENT DU SISAM | 224 255 € | SISAM | Fonds propres | 67 276,50€ | 30 % |
| | | ETAT | DEIR 2025 | 44 851 € | 20 % |
| | | CONSEIL DEPARTEMENTAL | CDAS | 67 276,50 € | 30 % |
| | | CAF | Aide à l'investissement | 44 851 € | 20 % |
| | | | | 224 255€ | 100 % |

Décision :

Après débat et vote, les élus du Conseil Syndical, à l'unanimité, approuvent le plan de financement prévisionnel,

Autorisent la Présidente à effectuer toutes les démarches pour l'obtention de financements et à signer tous les documents afférents.

Précisent que les recettes seront inscrites au budget 2025 et le seront autant que de besoin sur les budgets suivants.

Pour extrait conforme
au registre des délibérations

La Présidente,
Fatima BOUVIER

The image shows a handwritten signature in blue ink that reads 'Fatima Bouvier'. To the right of the signature is a circular blue stamp. The stamp contains the text 'SYNDICAT INTERCOMMUNAL S.I.S.A.M. SCIEZ-ANTHY-MARGENCE' around the perimeter.